



TOURS GUIDÉS – kayak-camping TROUSSE D'INFORMATION AU PARTICIPANT

Manifeste de sécurité : Kayak Baie des Chaleurs prend très au sérieux la notion de sécurité, puisqu'elle souhaite entretenir des comportements et évoquer des images sécuritaires dans la pratique du kayak de mer sur la baie. A l'intérieur de toutes ses activités, elle débute avec un briefing décrivant les comportements acceptables et proscrits de la part des participants. Tous seront au courant de ce qui est permis ou pas pour le bon déroulement de l'activité, et quoi faire en cas d'urgence ou de crise.

Les formations sont mises en place pour permettre la pratique sécuritaire du kayak de mer, en présence d'un guide ou pas. Les éléments avec lequel on joue, soit la mer, le vent, les courants, les marées, ne sont pas à sous-estimer et c'est en les connaissant et les apprivoisant qu'on évite de fâcheux ou désastreux événements.

Kayak Baie des Chaleurs implante les notions de sécurité au sein de ses activités de diverses façons :

- Par la présence d'un guide qualifié et expérimenté. Le guide possède les certifications requises pour pratiquer son métier de façon sécuritaire, que ce soit en niveau technique de pratique du kayak de mer, en premiers soins d'urgence ou en années d'expérience en guidage;
- En sensibilisant les clients en début de sortie sur les règles de base à respecter, et les risques et conséquences qu'on veut éviter;
- Par l'application de principes de respect de l'environnement et des autres usagers de l'espace;
- Par une politique d'entretien des équipements qui permet la prévention et la qualité du matériel utilisé, qui ne fera pas défaut en cas de réel besoin.

Kayak Baie des Chaleurs positionne donc la sécurité en avant-plan de ses activités, en inculquant aux adeptes une pratique du kayak de mer en connaissant les risques, en appliquant les règles de base et en encourageant les comportements proactifs.

Objectif de la sortie : L'objectif du kayak-camping se veut une initiation aux longues randonnées et au camping autonome.

Description : Le kayak-camping est d'une durée de deux jours et une nuit en camping. Elle débute avec la vérification du matériel nécessaire et l'emballage des kayaks. Un bref briefing de sécurité pour s'assurer du niveau technique de chacun et revoir les

règles de sécurité avant de mettre à l'eau. Un arrêt est prévu pour le lunch et un détour est fait aux parois de Miguasha pour voir les sites fossilifères. On entame ensuite la traversée vers le Nouveau-Brunswick par Inch Arran Point, pour finalement se diriger vers le site de camping, au Chaleur Beach Provincial Park. Un souper est préparé par le guide pendant que les participants montent le campement. Un lever aux aurores est prévu pour aller voir la faune ailée à son meilleur dans le Eel River Bar, avant de déjeuner et de lever le campement. Finalement, on retransverse directement au Québec pour retourner vers le point de mise à l'eau. En tout, le trajet est de 29,3km dans un temps estimé de 13h30 au total.

Tarif : 199,00\$ plus taxes par personne. Ce tarif inclut le souper et le déjeuner. Une garantie de réservation sur carte de crédit est demandée.

Difficulté : Le kayak-camping est accessible aux pagayeurs **intermédiaires** (demandant des connaissances de base en kayak de mer)

Conditions d'admission : Le kayak-camping est considérée comme **soutenante** (demandant une bonne forme physique de par sa longueur).

Conditions d'annulation : La sortie sera déplacée ou annulée si les conditions météorologiques annoncent des vents de plus de 25 nœuds (50km/h). La sortie sera retardée, déplacée ou annulée s'il y a présence d'orages électriques. Prière de contacter Kayak Baie des Chaleurs la journée de la réservation s'il y a des doutes concernant la météo. Pour toute sortie qui doit être annulée en cours de réalisation, un crédit sera émis au montant total du service, ou un remboursement au prorata de la sortie effectuée. Une fois l'expédition débutée, des changements peuvent survenir dans l'itinéraire pour s'adapter aux conditions maritimes et météorologiques.

Politique de sécurité : Kayak Baie des Chaleurs prend à cœur la sécurité de ses clients. Le non-respect des politiques mises en place pourrait avoir comme conséquence de mettre en péril l'activité : selon la gravité de la faute, la sortie pourrait être annulée puisque le comportement d'un participant est considéré comme non-sécuritaire.

- Le port du VFI attaché est requis en tout temps sur l'eau.
- Utiliser les équipements prévus dans le respect de leur utilité (ex. ne pas utiliser les pagaies comme des épées).
- Il est interdit de fumer lorsque le groupe est sur l'eau. Il faut rapporter tous ses déchets, incluant les bouts de cigarettes.
- Il n'y aura aucune tolérance envers la consommation de drogues ou d'alcool. Si le participant arrive intoxiqué au lieu de rendez-vous, il ne sera pas autorisé à participer à l'activité.
- En tout temps, il faut respecter les consignes émises par le guide.
- En cas de situation d'urgence, la collaboration des participants est demandée.

Équipement fourni sur place : Tous les **tours guidés** incluent le kayak et l'équipement obligatoire (VFI, jupette, pagaie, écope, corde, sifflet et lampe de poche). De plus, le service inclut un souper et un déjeuner.

Équipement à apporter : ***Une liste est transmise aux participants lors de la réservation.*** Lors d'une sortie en kayak de mer, le client doit porter des vêtements confortables en vue d'une activité physique, qui peuvent se mouiller. Comme toute activité de plein air,

le coton est proscrit, parce qu'il est froid lorsque mouillé et prend du temps à sécher. Le client doit aussi porter des souliers fermés, pour protéger ses pieds des fonds marins et les garder au chaud. Une casquette est fortement recommandée pour éviter les coups de soleil et de chaleur, ainsi que de la crème solaire. Un coupe-vent ou imperméable est bon pour les jours venteux ou de pluie. Des attaches-lunettes pour les lunettes de vision sont recommandés. Ne pas oublier les vêtements chauds pour le campement. Pour la nuitée, le participant doit apporter une tente, un sac de couchage, un matelas de sol, une gamelle (assiette, bol, tasse, ustensiles), lampe frontale. Enfin, le participant doit apporter deux litres d'eau potable, deux lunches et des collations. ***L'eau potable n'est pas disponible sur tous les sites de mise à l'eau, alors prévoir avant de partir.*** Tout l'équipement doit se trouver dans des sacs étanches à l'eau.

Transport : Les participants rencontrent le guide sur le lieu de mise à l'eau et s'y rendent par leurs propres moyens. Aucun service de transport/navette n'est offert ou autorisé. Le point de départ et d'arrivée est le même.

Sécurité des effets personnels : Il est recommandé de garder les effets personnels dans la voiture verrouillée, à l'abri des regards. Ne pas apporter d'effets sensibles à l'eau sur soi. Kayak Baie des Chaleurs n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

Éthique environnementale : Kayak Baie des Chaleurs prône les principes du Sans Trace d'impacter le moins possible les lieux visités. Les participants sont donc invités à ramener tous leurs déchets, de respecter la flore et la faune en la regardant seulement et de prendre soin de ne pas laisser de traces sur les lieux de pause.

Pourboires : Les pourboires ne sont pas obligatoires ni inclus dans le tarif. C'est simplement une marque d'appréciation envers le guide qui a fait un travail exceptionnel.